

Rapport d'activité
Association Les Nids

2015



Donner
le temps
de grandir

Depuis plus de 80 ans,

l'association Les Nids protège les enfants en difficulté en Haute-Normandie

L'association Les Nids, reconnue d'utilité publique, a été fondée à Rouen en 1931 par Madeleine Lecœur, une femme de coeur révoltée dès son plus jeune âge par l'enfance déshéritée.

Acteur historique de Haute-Normandie, l'association Les Nids mène des missions en faveur de l'enfance en difficulté.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle suit, protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir.

L'association Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au coeur de ses missions. Ces dispositifs lui permettent de répondre aux caractéristiques de chacun :

- > La protection de l'enfance
- > Les lieux de médiation et d'écoute
- > L'éducation en institut spécialisé
- > La délinquance des mineurs
- > L'insertion

Rapport d'activité 2015

Sommaire

<i>Editorial</i>	p.3
1. Près de chez vous	p.4
2. Chiffres clés par mission	p.7
3. Gouvernance et organisation	p.22
4. Financement de nos actions	p.28
5. Ce qui a marqué 2015...	p.31



Editorial

Cette année 2015 fut marquée, en France, par des attaques terroristes sans précédent ayant terni notre identité républicaine. Elle restera longtemps dans les mémoires de chacun comme une année noire pour penser notre destinée commune. Pourquoi parler des attentats commis sur le sol français dans le cadre de ce rapport d'activité ? Parce que nous accompagnons plus de 5000 jeunes annuellement et que nous avons quelque chose à transmettre aux enfants et aux parents quant à notre conception du vivre ensemble harmonieusement.

Pour apporter notre pierre à l'édifice de la pensée en mouvement contre les fanatismes de tout ordre, nous avons entrepris en 2015 quelques grands chantiers rassemblant professionnels et bénévoles autour de notre objet commun : accompagner les parents et les enfants en région Normandie dans une éducation respectueuse de chacun. Ainsi, tout au long de l'année, le comité d'éthique associatif a travaillé pour établir un texte d'orientation sur la laïcité et les valeurs du vivre ensemble. Ce travail sera présenté en 2016 au Conseil

d'Administration des Nids pour être par la suite transcrit dans chacune des politiques d'établissement.

Autre temps fort de l'année : la réécriture de notre Projet Associatif, initiée fin 2015 pour une présentation officielle en juin 2016. Un Projet sous forme de programme de travail devant guider les pratiques de chacun et donner le cap pour les cinq années à venir ; un plan d'actions en lien avec les résultats de l'évaluation externe de nos services, exercice finalisé en tout début d'année.

Cette année a également été celle de belles réalisations architecturales avec les inaugurations de l'ITEP l'Orée du Bois à Mont-Saint-Aignan et du Centre Educatif Fermé de Saint-Denis-Le-Thiboult. Deux réalisations importantes, pensées pour accompagner au mieux les enfants et jeunes que nous recevons, avec de vrais partis pris éducatifs.

Outre ces grands projets, nous avons continué à œuvrer, au sein de chaque établissement, pour la promotion de nouveaux outils et des approches innovantes : des activités nouvelles à Dieppe dans le champ du contentieux familial ; des projets d'activité dans le

champ du sport ou de la culture qui se développent sur tous nos territoires, avec des partenariats très forts tels ceux tissés avec l'Opéra de Rouen Normandie ou encore le Pôle Image Haute-Normandie.

2015 a également été l'année des premières Olympiades interservices des Nids, avec le précieux soutien d'AXA Atout Cœur : quoi de mieux que les valeurs du sport pour façonner le monde de demain avec tous les jeunes accompagnés - solidarité, entraide, fairplay, justice. De grands et beaux projets qui fédèrent les jeunes comme les professionnels.

Enfin, l'association Les Nids a pris la parole à de nombreuses reprises tout au long de l'année : dans le cadre de son colloque annuel, en novembre et pour la première fois au Havre, mais également sur d'autres territoires pour présenter ses activités, faire connaître ses missions auxquelles chacun peut apporter sa contribution, échanger mais aussi partager sur des valeurs d'humanisme et de solidarité communes, toujours dans l'intérêt premier des droits de l'enfant.



Jean-Luc VIAUX,
Président



Jérôme PALIER,
Directeur Général



Près de chez vous



Maisons d'Enfants

Accueil d'enfants placés en petites unités collectives + accompagnement des parents.

Bihorel (76) - Dali

Semi-autonomie : 7 ados (16 à 20 ans)
Autonomie : 16 ados (17 à 20 ans)

Dieppe (76) - Dali

Autonomie : 16 ados (17 à 20 ans)

Duclair (76) - Village d'enfants

58 enfants (3 à 17 ans)
Famille d'accueil : 2 enfants (0 à 3 ans)

Le Havre (76)

58 enfants (3 à 20 ans)
Maintien à domicile : 18 enfants (3 à 17 ans)

Le Havre (76) - Bellefontaine

6 ados (12 à 15 ans)

Le Havre (76) - Trigauville

14 ados (15 à 17 ans)

Le Havre (76) - SHAE La passerelle

Semi-autonomie : 12 ados (16 à 20 ans)
Autonomie : 10 ados (17 à 20 ans)

Longueville-sur-Scie (76)

26 enfants (3 à 17 ans)

Mont-Saint-Aignan (76)

44 enfants (3 à 17 ans)
Maintien à domicile : 78 enfants (3 à 17 ans)

Montville (76)

26 enfants (3 à 17 ans)

Saint-Saire (76) - Les Sablons

22 enfants (6 à 18 ans)

Yvetot (76)

36 enfants (3 à 13 ans)

Yvetot (76)

12 ados (13 à 17 ans)
Semi-autonomie : 6 ados (16 à 17 ans)

Placement Familial

Accueil d'enfants placés en familles d'accueil + accompagnement des parents.

Rouen (76) - SPF

140 enfants (0 à 21 ans) accueillis par 75 familles d'accueil réparties sur le territoire seinomarin.

Lieux de vie

Accueil d'adolescents placés en toutes petites unités collectives à encadrement renforcé.

Martincamp Bully (76)

3 ados (12 à 14 ans)

Accueils accompagnés

Organisation de temps de rencontre parents-enfants (week-end) en présence d'un éducateur, afin de renforcer les liens familiaux.

Doudeville / Mont-Saint-Aignan (76)

Majoritairement des familles de Seine-Maritime

Accueil de jour

Remobilisation de jeunes sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale.

Le Havre (76) - SISP

Classe interne : 16 ados (12 à 16 ans)
Unité active insertion : 8 ados (16 à 20 ans)
Soutien scolaire : 8 ados (12 à 17 ans)
Classe relais : 12 ados (12 à 16 ans)

Suivi préventif

Suivi d'enfants (0 à 21 ans) vivant au domicile familial.

Rouen / Elbeuf / Yvetot (76) - SEP

704 mesures AEMO / AED
35 mesures AEMO-AED Petite Enfance

Le Havre / Bolbec / Yvetot (76) - CEH

1141 mesures AEMO / AED
10 mesures AEMO-AED Petite Enfance

Dieppe / Eu / Neufchâtel (76) - AEP

667 mesures AEMO / AED
8 mesures AEMO-AED Petite Enfance

Louviers / Pont-Audemer / Bernay (27) - ASEF

210 mesures AEMO / AED

Enquêtes et investigations

Analyse de la situation familiale.

Dieppe (76) - AEP

20 Enquêtes Sociales (ES) ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales (JAF)

Le Havre (76) - SIE

230 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE) ordonnées par le Juge des Enfants

Rouen (76) - SEP

131 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE) ordonnées par le Juge des Enfants

Prévention spécialisée

Suivi socio-éducatif de jeunes en difficulté ou en voie de marginalisation.

Le Havre (76) - BSPS

Lutte contre le décrochage scolaire

Le Havre (76) - BSPS

Etape Ecole/Trame : collégiens (effectif variable)
Atelier Relais : collégiens (effectif variable)

Centres Educatifs Fermés

Accueil d'adolescents multirécidivistes en alternative à la prison.

Doudeville (76)

12 filles (15 à 18 ans)

Saint-Denis-le-Thibout (76)

10 garçons (13 à 16 ans)

Espace audition de l'enfant

Audition de mineurs entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant (séparation parentale conflictuelle...), sans pour autant leur conférer le statut de partie.

Dieppe (76) - AEP

Le Havre (76) - MECS Le Havre

Médiation familiale

Aide les parents séparés à renouer le dialogue dans l'intérêt de leur enfant.

Rouen (76) - Harpe

30 médiations / an

Lieux rencontre

Permet à des enfants de maintenir des liens avec leurs parents ou famille élargie.

Dieppe (76) - Horizon

30 situations / an

Le Havre (76) - Étape

45 situations / an

Rouen (76) - Harpe

45 situations / an

Espace parents

Soutien gratuit pour les parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leur(s) enfant(s).

Rouen (76)

78 parents reçus

Instituts thérapeutiques

Suivi de jeunes, relevant du champ du handicap, dont les potentialités intellectuelles sont préservées.

Mont-Saint-Aignan (76) - L'Orée du Bois

39 enfants (6 à 18 ans) en ITEP
15 enfants (3 à 20 ans) en SESSAD
3 enfants (6 à 20 ans) en CAFS

Serquigny (27)

34 enfants (6 à 18 ans) en ITEP
20 enfants (3 à 20 ans) en SESSAD
3 enfants (6 à 20 ans) en CAFS

Insertion

Prévention des risques d'aggravation des situations sociales, individuelles et familiales.

Dieppe (76)

Insertion par le logement
264 ménages accompagnés





Notre priorité c'est l'enfant, quel que soit ce qu'il a vécu.

Nous mettons en sécurité les enfants qui nous sont confiés.

Dans nos maisons, les enfants sont accompagnés par une équipe de professionnels et bénéficient d'un suivi adapté à leur âge et à leur besoin, mais aussi de la chaleur humaine nécessaire à leur bien-être et à leur équilibre.

Soucieux de préserver les liens entre l'enfant et sa famille, nous accueillons ensemble les frères et soeurs et organisons des rencontres régulières avec les parents. Car notre objectif est bien de permettre à chaque enfant de retourner vivre avec ses parents dès que la situation le permet.

À défaut de pouvoir recevoir au quotidien l'amour de leurs parents, les enfants qui vivent aux Nids bénéficient de toute l'affection de nos équipes, qui les écoutent et les considèrent.

Ils vont à l'école dans leur commune, ce qui nous permet de suivre de très près leur scolarité et d'échanger régulièrement avec leurs professeurs.

Tout se passe comme dans une famille, même si nous ne nous substituons jamais aux parents.

Il y a des règles de vie à suivre et chaque enfant apprend le respect, la politesse, le savoir-vivre en collectivité et la valeur des choses.

Ainsi, nous les aidons à devenir autonomes et responsables.

*TÉMOIGNAGE d'Éric,
éducateur à l'association Les Nids*



2

Chiffres clés par mission

La protection de l'enfance

Des réalités locales...

Chaque jour, pour la seule région Haute-Normandie, 10 000 mineurs sont pris en charge dans le cadre d'une mesure de Protection de l'Enfance, soit 2 % des moins de 18 ans.

L'accueil d'enfants placés

Le suivi préventif



Les lieux de médiation et d'écoute

Au coeur de notre projet, des lieux aussi essentiels que financièrement fragiles, au plus près des réalités sociales et familiales contemporaines. Ces lieux sont présents sur les trois arrondissements de la Seine-Maritime.

L'audition de l'enfant

La médiation familiale

Le maintien des liens parents-enfants

Le soutien des parents

L'éducation en institut spécialisé

Des projets souples et adaptés à chaque réalité, pour des enfants en grande souffrance dans leur rapport aux autres et aux apprentissages. Ces instituts sont présents en Seine-Maritime et dans l'Eure.

L'éducation en institut spécialisé

La délinquance des mineurs

L'expertise éducative de l'association Les Nids au service des deux seuls Centres Educatifs Fermés de Haute-Normandie.

La délinquance des mineurs

L'insertion

L'insertion sociale par le logement, sur l'agglomération dieppoise, pour des familles très vulnérables. Une action complémentaire au cœur de métier de l'association Les Nids.

L'insertion

Terre



L'accueil d'enfants placés

L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans rencontrent dans leur famille des difficultés mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les jeunes sont hébergés toute l'année, en fonction des droits de leurs parents, en petites unités collectives ou en familles d'accueil. Cette mission relève de la compétence des Départements.

Notre rôle

Leur apporter des réponses adaptées à leur âge, à leurs besoins immédiats et à venir.

Les protéger en leur offrant un cadre de vie stable, rassurant et favorable à leur épanouissement.

Les éduquer en favorisant leur développement physique, affectif, intellectuel et social.

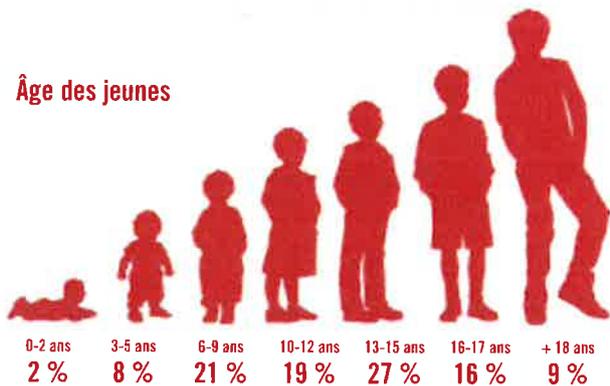
Les inscrire dans la vie locale en les scolarisant dans les établissements des alentours et en leur donnant accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Accompagner les parents pendant toute la durée du placement afin de les aider à développer de nouvelles compétences éducatives. Restaurer ainsi des conditions favorables pour que parents et enfants puissent à nouveau vivre ensemble.

Répartition par type d'accueil

Maisons d'enfants : 41 %
Structures pour adolescents : 19 %
Familles d'accueil : 18 %
Soutien Maintien à Domicile : 22 %

Âge des jeunes



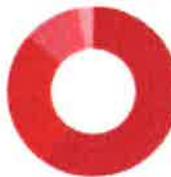
806

jeunes accueillis
en 2015



58 % de garçons

42 % de filles



origine géographique

60 % Rouen

26 % Le Havre

11 % Dieppe

3 % Autre territoire

Types de mesures

95 % des mesures de placement sont judiciaires et 5 % sont administratives.

Motifs du placement

Les principales raisons sont des carences éducatives et affectives (55 %) ainsi que des troubles de la relation entre les parents et l'enfant (18 %), expliquées par des problématiques familiales multiples. Une minorité d'enfants (16 %) était accueillie pour mauvais traitements.

Des accompagnements qui évoluent

Depuis plusieurs années, l'association accompagne des Mineurs Étrangers Isolés qui représentent cette année 4,3 % des jeunes accueillis.

Durée des mesures

66 % des enfants présents au 31/12 étaient placés depuis moins de deux ans. Chiffre stable depuis plusieurs années. Ce chiffre s'élevant à 74 % si l'on isole les services identifiés pour des projets de placements plus longs (placement familial, village d'enfants).

Orientations

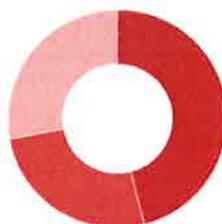
Pour l'ensemble des jeunes sortis pendant l'année 2015 de la structure dans laquelle ils étaient pris en charge au 1^{er} janvier,

50 % sont retournés en famille (ou chez un tiers digne de confiance) ;

15 % ont accédé à l'indépendance et 35 % ont vu la mesure dont ils bénéficiaient évoluer (passage d'un accueil classique à une mesure de Soutien pour le Maintien à Domicile, mesure de placement exercée à partir du domicile familial) ou sont réorientés vers une autre structure d'accueil plus adaptée.

L'accueil des fratries

L'accueil des fratries est depuis toujours une volonté forte de l'association. Près de la moitié des jeunes sont accueillis sans leur(s) frère(s) et sœur(s). Néanmoins certains établissements ont cette spécificité de permettre un accueil de fratries avec notamment des enfants de moins de trois ans par un accueil chez une assistante familiale disposant d'un logement au sein ou à très grande proximité de l'établissement.

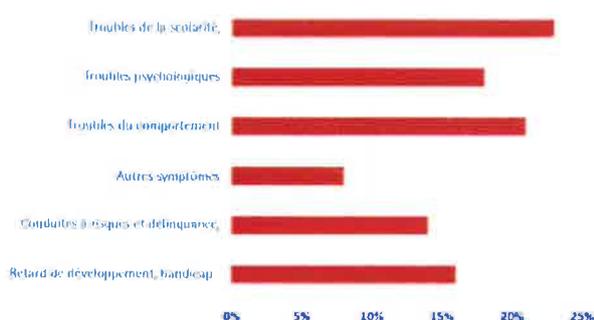


46 % accueillis seuls sur le site
26 % accueillis avec un frère ou une sœur sur le même site
28 % accueillis avec au moins deux frères ou sœurs sur le même site

Des jeunes en plus grande difficulté...

Troubles

Seuls 17 % des jeunes présents au 31/12 ne manifestaient pas de symptômes particuliers. Parmi les troubles développés, les éléments les plus récurrents sont :



Scolarité

88 % des jeunes en âge d'être scolarisés le sont sans problèmes majeurs ; néanmoins, plus d'un jeune sur 10 rencontre des difficultés dans son rapport à l'école : jeunes ayant

décroché (déscolarisation) ou jeunes en voie de décrochage (défaut d'assiduité, de motivation, ...)

A noter également, comme en 2014, que 7 % des jeunes de plus de 16 ans n'étaient plus scolarisés en 2015, jeunes pour lesquels différentes possibilités d'insertion socio-professionnelle ont alors été envisagées (Mission Générale d'Insertion, Contrat d'Insertion ...).

Les jeunes sont scolarisés dans des établissements classiques des alentours ou dans des établissements adaptés, si une scolarité ordinaire n'est pas envisageable : 36 % sont en maternelle et primaire, 35 % suivent un enseignement secondaire et 3 % font des études supérieures. Par ailleurs 16 % sont inscrits dans une structure adaptée (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique, Institut Médico-Educatif...).

En 2015, 13% de jeunes bénéficient d'une notification de la MDPH (reconnaissance de handicap) et 4 % en cours de notification. Aussi, près de 20 % des jeunes suivis dans nos établissements sont reconnus ou estimés porteurs d'un handicap freinant leur développement, leurs acquisitions...

Des parents en plus grande précarité...

Les difficultés sociales et la précarité fragilisent les familles.

Situation professionnelle des parents

Les parents en activité professionnelle représentent seulement 20 % des situations. En effet, **70 %** des parents des jeunes accueillis sont sans emploi et 8 % dans une autre situation (pensionnés, retraités, décédés, parents étrangers pour les mineurs isolés étrangers...).

La faiblesse des chiffres des parents en activité professionnelle est alarmante et à l'origine d'insécurité dans l'investissement de la fonction parentale.

Situation des parents

Il apparaît que dans 39 % des situations, les services travaillent les motifs du placement avec les deux parents de l'enfant, dans 31 % des situations uniquement avec la mère de l'enfant et dans 10 %, plus marginalement, avec le père seul. Dans 20 % des cas, chiffre en augmentation, les services ne rencontrent aucun des deux parents (pupilles, jeunes en rupture avec leur famille, mineurs isolés étrangers...) La structure familiale des familles accompagnées se décompose comme suit : 20 % de couples parentaux, 80 % de couples séparés.

L'accompagnement des parents dans leurs droits

17 % des parents des enfants accompagnés par l'association ne bénéficient d'aucun droit d'hébergement. 91 % des parents bénéficiaient, au 31 décembre 2015, de droits de visite allant de droits libres (34 %) à des droits aménagés (accompagnés ou médiatisés dans 58 % des situations). Les droits d'hébergement étaient effectifs pour 83 % des parents (ou l'un ou l'autre des parents), selon des formes et des rythmes adaptés. Le travail effectué dans le cadre des visites accompagnées ou médiatisées permet, en cours de placement, de pouvoir faire évoluer les droits d'hébergement.

Les Accueils Accompagnés Parents Enfants

Initiée par l'association, cette action permet des rencontres parents-enfants-fratries en présence d'un tiers, dans un lieu neutre adapté au partage d'expérience de vie quotidienne. Cette action a permis à 24 parents en 2015 d'exercer, malgré l'absence de droit ou la séparation des fratries, leur rôle et fonction parentale mais aussi de préserver et maintenir le lien familial auprès de 72 enfants.

Le Soutien pour le Maintien à Domicile (SMD)

Le Soutien pour le Maintien à Domicile est une prestation qui conjugue un placement et un accueil au domicile des parents. L'enfant est confié à l'établissement par l'Aide Sociale à l'Enfance, avec hébergement permanent au domicile de ses parents et une place en maison d'enfants est garantie en cas de difficultés.



En 2015, parmi les enfants ayant quitté les services de Soutien pour le Maintien à Domicile des Nids (mesure de placement avec lieu de résidence permanent chez le(s) parent(s)) **12 %** étaient accompagnés depuis moins de 6 mois, **71 %** depuis moins d'un an. Il apparaît ainsi que cette mesure est de courte durée. Elle sert à préparer un placement classique ou un retour de placement classique. Aussi, les évaluations effectuées par le service permettent la réactivité nécessaire pour que l'enfant demeure pleinement protégé.

Plus de 80 % des jeunes demeurent au domicile parental à l'issue de la mesure, avec ou sans suivi éducatif.

Des « replis » peuvent être organisés pour permettre à l'enfant d'être accueilli, de façon anticipée ou en urgence, lorsque la situation au domicile parental ne lui permet pas d'y être maintenu. Ces replis demeurent néanmoins relativement marginaux et aboutissent parfois à une modification de la modalité de placement (basculement en placement traditionnel).

L'association Les Nids promeut le développement du SMD comme réponse sociale et éducative, notamment sur les territoires du Havre et d'Yvetot. Elle a fait des propositions en ce sens, par transformation des modalités de placement existantes.

L'accueil de jour à vocation d'insertion scolaire et socio-professionnelle

L'association Les Nids remobilise des adolescents, bénéficiaires d'une mesure éducative, sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale. L'accueil se fait au service pendant la journée autour de différentes prestations. Les enfants sont admis depuis l'ensemble des structures du territoire. Financement : Conseil Départemental, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Education Nationale.

Classe interne

Cette classe s'adresse à des jeunes de 12 à 16 ans sortis du système scolaire classique, afin de favoriser un retour en scolarité et/ou la construction d'un projet professionnel.

Unité Active d'Insertion

Cette action s'adresse à des jeunes de 16 à 18 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Soutien scolaire

Cette action de remise à niveau s'adresse à des jeunes pour leur apporter une aide ponctuelle ou régulière aux devoirs.

Classe Relais

Cette classe s'adresse à des jeunes de 16 ans scolarisés en collège, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire.



121

jeunes accueillis
en 2015

« Consciente de la nécessité d'agir, le plus en amont possible de la prise en charge, pour une insertion sociale et professionnelle durable des jeunes accueillis, l'association Les Nids défend le droit à la différence et soutient la nécessité d'aménager les parcours scolaires pour les jeunes les plus en difficulté et d'étendre les partenariats d'entreprises pour favoriser la découverte de métiers et de l'entreprise ».

Orientations

44 % des jeunes sortis du dispositif en 2015 ont fait l'objet d'une orientation positive avec notamment une forte proportion de retours en scolarité, orientation qui est due à la diminution de l'âge moyen.

En 2015, le S.I.S.P. a signé **13 conventions d'alternance** pour mettre en place des parcours individualisés entre l'établissement scolaire d'origine du jeune et le S.I.S.P. Cela représente 28.3 % de l'activité de la Classe Interne.

L'âge des jeunes accompagnés est en baisse et accentue les facteurs de non employabilité.

Néanmoins, **293 jours** de stage en entreprises ont été mis en place en 2015 (durée moyenne de 2 semaines).



Au Havre

52 rue Georges Piat
Tel 02.35.44.21.64
sisp@lesnids.fr



Le suivi préventif en milieu ouvert

L'association Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de suivi préventif, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le Juge des Enfants, pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans vivent avec leur famille et rencontrent des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les interventions régulières sont effectuées directement par les professionnels au domicile familial, ainsi qu'au sein de nos services. Cette mission relève de la compétence des Départements.

Notre rôle

Accompagner l'enfant à partir d'une vision globale de sa situation.

Apporter soutien et conseils éducatifs aux parents.

Remobiliser les parents sur les besoins essentiels de leur enfant.

Organiser les relais favorisant la réinscription sociale de la famille.

Restaurer des conditions de vie favorables.

4 432

jeunes suivis
en 2015

Près de 3000 familles accompagnées

L'association Les Nids promeut le développement de cet outil et a fait des propositions en ce sens, par transformation des modalités de placement existantes.

Mesure spécifique "petite enfance"

155 enfants suivis par une mesure d'AEMO ou d'AED petite enfance en 2015. Un soutien renforcé à la parentalité qui s'adresse à des enfants de 0 à 6 ans, signalés en grand risque (durée six mois, renouvelable une fois). La mesure petite enfance est une véritable alternative au placement, qui est ordonné à l'issue de la mesure dans 35 % des cas. Dans deux cas sur trois, un travail éducatif aura permis d'éviter que l'enfant en bas âge soit séparé de ses parents. Ce chiffre montre également la vigilance des services sur le niveau de protection exercé, le placement intervenant pour un enfant sur trois, lorsque le maintien au domicile familial n'est plus possible.



Différentes structures sur les territoires de Rouen, Dieppe, Le Havre, Yvetot et de l'Eure
(retrouvez la liste de nos établissements en page 5)

Types de mesures

55 % d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) : mesures judiciaires.

45 % d'Accompagnements Educatifs à Domicile (AED) : mesures administratives contractualisées avec les parents.

Motifs du suivi préventif

Les principales raisons sont des carences éducatives et affectives (30 % AED et 40 % AEMO), des problèmes de communication ou de conflit au sein de la famille (29 % AED et 16 % AEMO) ou des troubles de la relation entre les parents et l'enfant (25 % AED et 19 % AEMO) avec des difficultés de la part des parents à poser leur autorité.

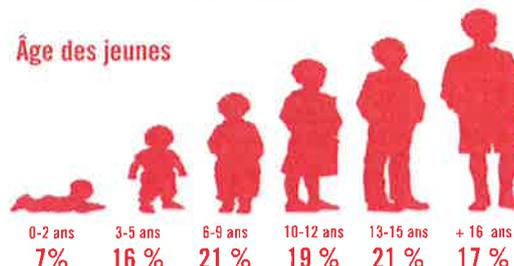
Durée des mesures

76 % des suivis (AEMO/AED) durent moins de 2 ans.

Motif d'arrêt des mesures

	Mesures AEMO	Mesures AED
Autre suivi (MJIE...)	15%	15%
Autre motif	15%	9%
Placement	22%	9%
Judiciarisation	21%	21%
Non adhésion	12%	23%
Evolution positive / Majorité	36%	38%

Âge des jeunes





Les enquêtes et investigations

Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE)

La Mesure Judiciaire d'Investigation Educative est un outil à disposition du Juge des Enfants permettant de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit. Cette mission relève de la compétence de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

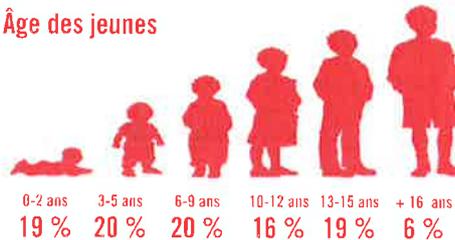
Problématiques des parents

Ils sont majoritairement dans des situations de précarité sociale (isolement, monoparentalité subie, chômage...) et les problématiques motivant la mesure sont de divers ordres : carences éducatives (18 %), conflit conjugal (25 %), séparation parentale compliquée, difficultés relationnelles intrafamiliales...

Problématiques des enfants

Celles des enfants se situent en premier lieu autour des troubles de la scolarité (23 %), des troubles du comportement ou encore des troubles psychologiques (19 %). Ces enfants sont souvent victimes du conflit parental (26 %).

Âge des jeunes



575

jeunes suivis
en 2015

Durée

80 % des mesures sont ordonnées pour une durée de 6 mois, ce qui permet de questionner la situation familiale dans son ensemble. Il y a peu de mesures courtes, néanmoins il faut s'adapter à ce nouveau paramètre, le délai de l'intervention (entre 15 jours et 6 mois) pouvant parfois être extrêmement court.

Issues

Seul **25 %** des mesures ne font pas l'objet d'une suite. Aussi, 75 % des fins de mesures font l'objet d'une proposition d'AEMO (58 %), ou d'une ordonnance de placement provisoire (17 %).

➔ A Rouen

Service d'Education et de Prévention
48 bis rue Stanislas Girardin
Tel 02.35.07.44.35
sep-rouen@lesnids.fr

Au Havre

Service d'Investigation Educative
11 rue Paul Souday
Tel 02.35.21.57.06
ceh.sioe@lesnids.fr

Enquêtes Sociales du Juge aux Affaires Familiales (ES JAF)

L'article 373-2-12 du code civil définit l'Enquête Sociale demandée par un Juge aux Affaires Familiales :

« [...] Avant toute décision fixant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale et du droit de visite ou confiant les enfants à un tiers, le juge peut donner mission à toute personne qualifiée d'effectuer une enquête sociale. Celle-ci a pour but de recueillir des renseignements sur la situation de la famille et les conditions dans lesquelles vivent et sont élevés les enfants. »



A Dieppe

Actions Educatives et Préventives
15 rue Jehan Véron
Tel 02.35.84.35.83
dieppe-aep@lesnids.fr

20

ES JAF
réalisées en 2015

Durée

4 mois en moyenne.

Issues

30 % des fins de mesure font l'objet d'une confirmation de résidence, 18 % d'une modification des droits de visite et d'hébergement et **41 %** d'une orientation vers une autre mesure (médiation familiale, saisine du juge pour enfants...).



La prévention spécialisée

L'association Les Nids assure un suivi socio-éducatif dans les quartiers difficiles, dont l'objectif principal est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social nécessaire à une meilleure insertion. Cette mission relève de la compétence du Département de Seine-Maritime et de la Ville du Havre.

Principe

Les éducateurs, régulièrement appelés « éducateurs de rue » (3 professionnels en 2015), vont à la rencontre des jeunes dans les différents lieux de regroupement, principalement dans la rue. Ils sont à l'écoute des jeunes et de leur famille, apprennent à les connaître et à les comprendre, créent des liens avec eux afin d'être identifiés comme des « personnes ressources ». Ils accompagnent les jeunes en demande d'aide et proposent des ateliers individuels et/ou collectifs.

79

personnes accompagnées
individuellement
en 2015

Motifs des demandes

Ecoute/Projet de vie (24 %)
Relations intrafamiliales (21 %)
Formation/Scolarité (9 %)
Accès au droit (6 %)
Logement (3 %)
Santé (10 %)



Au Havre

52 rue Georges Piat
Tel 02.35.44.21.64
bsps2@lesnids.fr

Cette action nécessite d'instaurer des partenariats forts et durables avec les associations et institutions locales. L'inscription depuis des années du S.I.S.P. dans les dispositifs de droit commun liés au décrochage scolaire a permis des relais plus rapides sur la problématique scolaire. Ainsi, on compte en 2015 beaucoup plus de jeunes des quartiers sud inscrits dans les dispositifs relais (classe et atelier). Enfin de nombreuses actions collectives ciblées ont été mises en place pour les jeunes mineurs du territoire.

L'accueil de jour à vocation de lutte contre le décrochage scolaire

Complémentaire de la structure historique du S.I.S.P. destinée aux enfants bénéficiant d'un suivi éducatif, l'action est tournée vers la lutte contre le décrochage scolaire, sur site ou au sein des établissements scolaires partenaires. Ces missions bénéficient du soutien de l'équipe de prévention spécialisée et sont financées par l'Education Nationale et la Ville du Havre. L'association Les Nids remobilise des adolescents sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale.

Etape école

Ce dispositif permet d'accueillir (4 jours maximum) des jeunes exclus temporairement de leur collège ou en phase de l'être afin de les amener à prendre conscience de leurs actes et de mesurer les répercussions sur leur vie.

Trame

Ce programme expérimental de prévention des conseils de discipline s'adresse à des collégiens « perturbateurs permanents ». Le service intervient en amont pour préparer le jeune à un transfert.

62

jeunes accueillis
en 2015



Au Havre

52 rue Georges Piat
Tel 02.35.44.21.64
sisp@lesnids.fr

Atelier Relais

Cette démarche éducative de prévention lutte contre le décrochage scolaire de collégiens développant des troubles de la scolarité : absentéisme répété, situation de blocage face aux apprentissages ou de conflits.





L'audition de l'enfant

L'association Les Nids auditionne des mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant (séparation parentale, conseil de famille, mesure d'assistance éducative...) afin de faire connaître leur ressenti et leurs attentes, sans pour autant leur conférer le statut de partie. L'audition se déroule dans un espace dédié, neutre, en dehors du tribunal, rassurant et propice à la restitution d'une expression de l'enfant à distance du conflit parental. Cette mission est financée sur frais de justice.

Aujourd'hui, tout enfant peut être amené à subir des ruptures dans la continuité de sa vie quotidienne avec ses parents. Il faut prendre en compte sa parole lors du conflit.

Evolution profonde des configurations familiales

1/3 des couples se séparent, voire 1/2 dans les grandes villes.

1/4 des enfants ne vivent pas avec leurs deux parents.

1/4 des enfants après un an de séparation des parents perdent tout contact avec le parent n'ayant pas la garde.

2/3 de l'activité des Tribunaux de Grande Instance concernent le contentieux familial.
En France - Source INSEE 2011

Qui décide ?

C'est le Juge aux Affaires Familiales (Tutelles/ Enfants) qui décide de déléguer cette audition à l'espace audition afin qu'elle soit menée par des professionnels de l'enfance et que le comptendu l'aide à prendre une décision dans l'intérêt du mineur.

130

jeunes auditionnés
en 2015

➔ Espace
Audition de l'enfant

A Dieppe

15 rue Jehan Véron
Tel 02.35.84.35.83
direction.aep@lesnids.fr

Au Havre

Espace Audition de l'enfant
11 rue Paul Souday
Tel 02.35.43.70.02
ceh.sioe@orange.fr

Motifs de la demande d'audition

40 % des demandes concernent le lieu de résidence (maintien en l'état, changement, réduction ou augmentation). Les autres motifs sont relatifs à la révision des droits de visite du parent n'ayant pas la garde ou le souhait de ne plus être exposé aux conflits familiaux.

Âge des jeunes

70 % des jeunes auditionnés ont entre 8 et 15 ans, 20 % plus de 15 ans et très peu ont moins de 9 ans (10 %), puisque les mineurs doivent être capables de discernement.

Accompagnement

88 % des jeunes viennent assistés d'un avocat qui, bien souvent, les prépare à cette audition.

Soucieux de répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles, le service AEP (Dieppe, Neufchâtel en Bray, Eu) a initié plusieurs nouvelles actions :

- > Un espace d'expression collective pour les enfants confrontés à la séparation de leurs parents,
- > En lien avec l'association « En Parler », à Dieppe, une action visant à faciliter l'expression des enfants victimes de maltraitances ou de violences sexuelles par un accompagnement psychologique lors de leurs auditions.





La médiation familiale

L'association Les Nids permet à des personnes séparées et/ou confrontées à un conflit familial de renouer le dialogue dans l'intérêt de chacun et plus particulièrement dans celui de l'enfant. Les entretiens sont menés par un médiateur familial diplômé d'état, tenu à la confidentialité, l'impartialité et la neutralité.

Notre rôle

Aider chaque parent à :

Parler

Être entendu

Ecouter l'autre

Prendre des décisions

Pour qui ?

La médiation familiale s'adresse principalement à des parents en situation de divorce ou de séparation conflictuelle et concerne les besoins de l'enfant, l'organisation et le rôle de chacun. Mais il peut aussi s'agir de grands-parents, de beaux-parents, de fratries, de familles recomposées... qui souhaitent s'entendre sur une séparation, une succession, la prise en charge d'un jeune majeur ou d'une personne âgée et/ou dépendante...

Financement

Le paiement de la médiation est assuré soit directement par les personnes, soit par le tribunal via l'aide juridictionnelle. Le coût est calculé en fonction des ressources de chacun, conformément au barème national fixé par la CNAF.



A Rouen

Médiation familiale Harpe
48 bis rue Stanislas Girardin
Tel 02.35.15.04.00
harpe-rouen@lesnids.fr

→ Permanence d'information gratuite
tous les 2^{ème} mercredi du mois de 16h à 19h

56

médiations
en 2015

Types de médiations

77 % des médiations sont ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales, les autres sont à l'initiative des personnes.

Durée des mesures

53 % des mesures ordonnées ou spontanées durent moins de 3 mois.

Issues

48 % des médiations clôturées permettent la mise en place d'accords écrits ou verbaux qui peuvent être adressés au Juge aux Affaires Familiales afin d'être homologués. Dans 17 % des situations clôturées, la médiation reste « en l'état ». Cela ne signifie pas forcément un échec du processus mais simplement, et le plus souvent, que les parties prenantes ne sont alors pas en mesure d'aller au-delà et ont besoin de plus de temps pour parvenir à se comprendre et régler leurs différends.



La brochure
Médiation familiale
est disponible sur
www.lesnids.fr

Le service adhère à l'APMF et la FENAMEF.



Le maintien des liens parents-enfants en lieu rencontre

L'association Les Nids permet à des enfants de conserver ou de rétablir des liens avec un membre de leur famille (parent, fratrie, grand-parent). Les rencontres se font dans le cadre de l'exercice du droit de visite, sur décision du Juge aux Affaires Familiales ou sur contrat amiable entre les parties. Elles sont effectuées au sein du service dans un cadre rassurant, neutre et confidentiel, en présence permanente d'un professionnel.

Notre rôle

Accompagner le déroulement des rencontres afin de faciliter la mise en relation.

Gérer les tensions et le malaise des parents.

Veiller à ce que chacun trouve sa place, à son rythme.

Préparer l'avenir afin que les relations évoluent, dans l'idée que des rencontres sans intermédiaire soient possibles un jour.

Bénéficiaires et modalités de rencontre

Le bénéficiaire du droit de visite est le père dans **76 %** des cas, le dernier contact avec l'enfant remontant à plus d'un an dans **41 %** des situations.

40 % des rencontres accordées au titre du droit de visite sont réalisées dans leur intégralité.



A Rouen

Lieu Rencontre Harpe
48 bis rue Stanislas Girardin
Tel 02.35.15.04.00
harpe-rouen@lesnids.fr

A Dieppe

Lieu Rencontre Horizon
15 rue Jehan Véron
Tel 02.35.84.35.83
direction-aep@lesnids.fr

Au Havre

Lieu Rencontre Etape
13 rue Georges-Robert Vallée
Tel 02.35.43.70.02
etape-lehavre@lesnids.fr

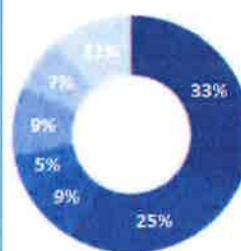
→ Rencontres deux samedis après-midi par mois, de 14h à 18h.

232

dossiers en 2015

Dossiers initiés en 2015 et dossiers présents au 31/12/2014 poursuivis en 2015

Facteurs à l'origine du droit de visite

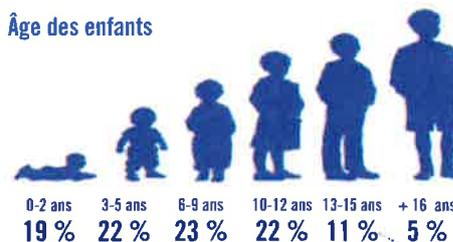


- 33 % Violence conjugale
- 25 % Longue rupture du lien
- 9 % Refus de présentation de l'enfant
- 5 % Refus de l'enfant de voir son parent
- 9 % Alcoolisme
- 7 % Problème de santé (psychologique/dépression)
- 11 % Actes/violences de maltraitance physique/abus sexuel

Mesures concomitantes

45 % des dossiers sont associés à une ou des mesures adaptées (enquête sociale, expertise psychologique, médiation familiale...) permettant au Juge de recueillir des informations pour l'aider à prendre sa décision quant à l'issue du droit de visite.

Âge des enfants



Les espaces rencontre sont au coeur du Projet des Nids, depuis plus de 20 ans. Les besoins sont très importants et le nombre de dossiers qu'il est possible de traiter chaque année est largement en deçà des situations nous parvenant. L'association défend la nécessité d'un développement important de cet outil.

Les services adhèrent à l'APMF, la FENAMEF et la FFER.





Le soutien des familles à l'espace parents

L'association Les Nids soutient des parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels (psychologue clinicien et/ ou thérapeute de famille) concernant leur rôle de parent, les difficultés qu'ils rencontrent ou la crise qu'ils traversent avec leur enfant. Ces actions s'inscrivent dans un dispositif préventif, hors mandat socio-judiciaire, librement accessible par chacun.

Notre rôle

Ecouter et informer les parents

Rassurer face à des pleurs incessants ou le refus de dormir d'un bébé, des troubles de la scolarité ou du comportement, une séparation de couple, un deuil ou un conflit intrafamilial...

Permettre un accompagnement plus conséquent concernant des conduites suicidaires, addictives, des pathologies alimentaires ou mentales chez les adolescents...

Orienter la famille vers des dispositifs de droit commun à leur disposition.

Pour qui ?

Le service s'adresse à tous les parents mais il semble particulièrement repéré pour la prise en charge des parents d'adolescents. (61 % dont les enfants ont plus de 13 ans ou 15 % pour des questions relatives à la petite enfance).

35 % des familles qui viennent sont monoparentales. Les couples parentaux représentent 38 % et les familles recomposées 17 %.

89 % des familles sont orientées vers le service par un professionnel (services sociaux, médecins, commissariat...).



A Rouen

Espace Parents
15 rue de la Pie
Tel 02.35.15.09.23
espace.parents@lesnids.fr

→ Accueil sur rendez-vous
les lundis, jeudis et vendredis

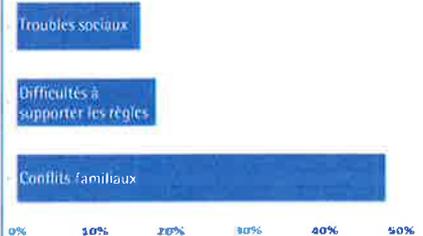
233

entretiens réalisés
en 2015

Actions auprès des familles

78 parents suivis en entretien, qui peut être individuel dans 72 % des cas (souvent des mères mais aussi des enfants) ou familial dans 28 % des cas.

Les symptômes évoqués à l'origine de la demande



Difficultés des parents

Les problèmes d'autorité en lien avec les conflits familiaux et les difficultés à supporter les règles sont ceux rencontrés majoritairement. Aussi, les difficultés familiales créent un facteur de stress, voire d'anxiété important pour les familles.



La brochure
Espace parents
est disponible sur
www.lesnids.fr



L'éducation en institut spécialisé

L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents en Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) à la demande des familles, sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du département de résidence. Ces jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages. Les ITEP relèvent de la compétence de l'Agence Régionale de Santé (financement sécurité sociale).

Notre rôle

Les accueillir en internat de semaine et/ou en accueil de jour.

Assurer un accompagnement global à la fois pédagogique, éducatif, et thérapeutique.

Favoriser l'acquisition de savoirs et de savoir-être, facteurs d'intégration sociale

La prise en charge

Chaque jeune a un emploi du temps en lien avec son niveau d'acquisition et ses troubles. Afin d'y répondre, l'établissement organise en son sein un projet personnalisé d'accompagnement (PPA) autour de l'enseignement par classes de niveau, ateliers d'expression, accompagnements éducatifs autour d'activités ou temps forts du quotidien, soutien médical et thérapeutique.

L'existence prédominante de difficultés psychologiques chez ces jeunes, de troubles psychotiques et d'états limites de dysharmonie de l'évolution fait que le partenariat avec le secteur pédopsychiatrique est au premier plan.

Lorsque l'évolution d'un jeune le permet, l'établissement organise sa rescolarisation progressive et parfois des stages en entreprise, de manière à rendre possible sa réintégration totale en milieu ordinaire.

6 places en Centre d'Accueil Familial Spécialisé

L'association a ouvert en 2014 le premier Centre d'Accueil Familial Spécialisé de la région, étoffant ainsi son offre de service. Le CAFS est une modalité d'accueil thérapeutique en famille d'accueil conçu comme un espace de médiation qui fait tiers entre l'enfant, sa famille et l'institution.

L'accueil des enfants a débuté durant l'été 2015 avec l'arrivée de 3 enfants dans nos services.

94

jeunes accueillis
en ITEP en 2015

A Mont-Saint-Aignan

27 rue du Maréchal Juin
Tel 02.35.08.51.51
loreedubois@lesnids.fr

A Serquigny

39 rue Jean Brault
Tel 02.32.46.16.21
itep-serquigny@lesnids.fr

La répartition des types d'accueil, l'âge des jeunes et la durée des prises en charge varient d'une structure à l'autre en fonction du projet de l'établissement, des attentes de l'ARS et de la localisation.

Âge des jeunes

51 % entre 6 et 14 ans

Durée

45 % des prises en charge durent moins de 2 ans.

Lieu de résidence

2/3 des jeunes vivent en famille ou chez l'un de leurs parents, les autres vivent en famille d'accueil ou maison d'enfants.

L'inclusion scolaire

Plus de **40 %** des jeunes accueillis en ITEP sont scolarisés dans les établissements extérieurs.

44 jeunes suivis en SESSAD en 2015

L'association Les Nids suit également des enfants et adolescents en Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). Ces jeunes âgés de 3 à 20 ans bénéficient d'une notification mais sont en mesure de rester au sein de leur famille et de poursuivre une scolarité ordinaire grâce à un accompagnement individualisé et spécifique. Il peut s'agir d'entretiens pour accompagner les parents, de travail avec l'enfant sur ses relations aux autres, son intégration sociale... Un accompagnement peut être mis en place dans l'école pour l'aider à surmonter ses difficultés (concentration, agitation...).

L'évolution des profils des jeunes accueillis ainsi que l'insertion des jeunes après la prise en charge sont deux points de préoccupation majeurs pour l'association



La délinquance des mineurs : les Centres Educatifs Fermés

L'association Les Nids accueille en Centre Educatif Fermé (CEF), en alternative à l'incarcération pénale, des adolescents multirécidivistes encourant une peine de prison d'au moins 5 ans. L'objectif est d'offrir à ces jeunes un cadre éducatif intensif et contraignant permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir et ainsi lutter efficacement contre les récidives. Ce placement est ordonné par le Juge des Enfants ou d'Instruction pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Notre rôle

Travailler avec chaque jeune les raisons de son placement en CEF pour l'amener à comprendre son parcours sans minimiser les actes qu'il a commis.

L'éloigner de son environnement, tout en l'aidant à retisser des liens de confiance avec sa famille.

Lui offrir un cadre structurant impliquant le respect de règles de vie élémentaires et lui permettre d'intégrer ainsi les codes sociaux essentiels à sa future vie d'adulte.

Instaurer un dialogue bienveillant et sécurisant pour l'amener à une meilleure estime de lui-même.

Préparer progressivement la sortie du placement dans de bonnes conditions par l'élaboration d'un parcours d'intégration professionnelle (formation, stage en entreprise, reprise de scolarité...) et sociale (retour en famille, accueil en structure d'hébergement, autonomie...).

50

jeunes accueillis en CEF
en 2015

Motifs judiciaires

88 % des placements en CEF se font dans le cadre d'un contrôle judiciaire, les autres pouvant être des sursis avec mise à l'épreuve ou des aménagements de peine.

Origines des jeunes

Les garçons sont majoritairement originaires des régions correspondant à la Direction interrégionale Grand Nord et Grand Ouest de la PJJ et de la région Île de France. Les jeunes filles proviennent de toute la France, compte tenu du caractère unique d'un CEF spécifiquement féminin.

Âge moyen d'arrivée

14 ans et demi pour le CEF de garçons (habilitation 13-16 ans)

16 ans pour le CEF de filles (habilitation 15-18 ans)

Durée moyenne de placement

6 mois et demi

pour le CEF de garçons

5 mois et 24 jours

pour le CEF de filles

Les placements n'arrivant pas à leur terme s'expliquent par des non réintégrations suite à des audiences, des non-retours d'hébergement en famille, des fugues ou des incarcérations.

Education scolaire et professionnelle

21 jeunes ont obtenu leur Certificat de Formation Générale et 1 a été diplômé du brevet des collèges.

La majeure partie des jeunes accueillis ont eu accès à des entreprises pour engager leur projet professionnel.



A Doudeville

49 route d'Yvetot
Tel 02.35.56.37.80
cef-doudeville@lesnids.fr

A St-Denis-Le-Thiboult

Hameau des Ventes
Tel 02.35.01.10.20
cef-saintdenis@lesnids.fr



L'insertion

L'association Les Nids prend en charge des personnes en difficulté dans le cadre de programmes individuels ou collectifs d'insertion par le logement ou d'accompagnement social.

Notre rôle

Permettre à des individus et à des familles d'accéder au logement puis de le gérer de façon autonome.

Accompagner des personnes en situation d'exclusion sociale vers une meilleure intégration.

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle, via des parcours individualisés, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales freinant leur autonomie socioprofessionnelle.

Types d'accompagnement logement

Allocation de Logement Temporaire

72 ménages accueillis dans 45 logements temporaires (du studio au T4) dans le cadre d'une ALT, prestation proposée à des personnes seules ou des familles confrontées à une situation difficile qui les place sans solution de logement à court terme.

Allocation de Logement Temporaire « Urgence violences conjugales »

Expérimentation d'une famille mono parentale accueillie.

Accompagnement Social Lié au Logement

133 ménages accueillis dans le cadre d'une ASLL qui s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales compromettant leur accession ou maintien dans un logement autonome.

264

ménages accompagnés dans une démarche d'insertion logement en 2015



A Dieppe

Service Insertion Logement
21 rue du Général Leclerc
Tel 02.35.84.28.50
Insertion-dieppe@lesnids.fr

Aide à la Gestion Locative de Proximité

29 ménages accueillis dans le cadre d'une AGLP, dit « bail glissant », qui permet à des personnes ou à des familles rencontrant des difficultés financières et sociales d'accéder à un logement de façon autonome. Le principe consiste à passer progressivement d'un statut de sous-locataire à celui de locataire.

Intermédiation Locative*

22 ménages accueillis dans le cadre de l'IL, qui permet à des personnes ou à des familles rencontrant des difficultés financières et sociales d'accéder à un logement en sous-location.

Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation*

232 dossiers instruits dans le cadre du SIAO, qui a pour vocation de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, de traiter avec équité les demandes, de coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement, de contribuer à la mise en place d'observatoires locaux.

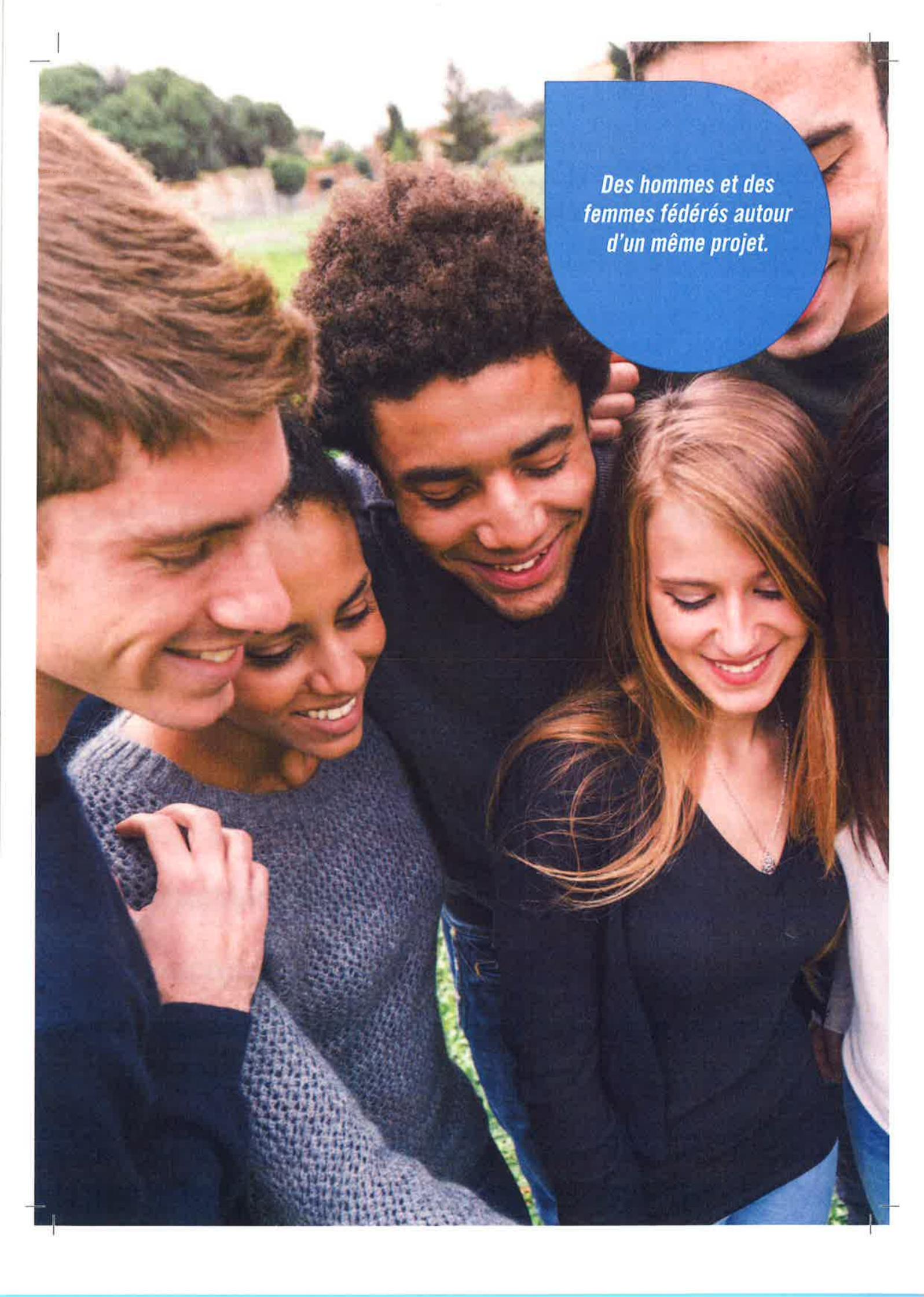
Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

8 ménages ont été suivis en 2015.

Atelier « Décorons nos meubles »

42 personnes ont participé aux 139 ateliers réalisés sur Dieppe et Neuville (Ouverture d'un local en mai 2014).

*Menés dans le cadre du GALION – Partenariat ONM/Les Nids

A diverse group of young adults, including men and women of various ethnicities, are gathered outdoors in a grassy area. They are all smiling and looking down towards something out of frame, suggesting a shared moment of joy or accomplishment. The group includes a man with a large afro, a woman with long blonde hair, and several other young people. A blue speech bubble is overlaid on the top right of the image.

*Des hommes et des
femmes fédérés autour
d'un même projet.*

3

Gouvernance et organisation au 31 décembre 2015



Dispositifs territoriaux

TERRITOIRE DE ROUEN		TERRITOIRE DE DIEPPE / YVETOT			TERRITOIRE DU HAVRE		TERRITOIRE EURE
DISPOSITIF PROTECTION DE L'ENFANCE							
Rouen Nord	Rouen Centre	Yvetot	Saint-Saire	Dieppe	Le Havre Hébergement	Le Havre Prévention Médiation	Louviers-Pont Audemer-Serquigny-Bernay
Maisons d'enfants (MECS) Accueil Enfants et Ados Duclair Mont-Saint-Aignan Montville Accueil Ados et Jeunes Majeurs Bihorel-Rouen Dieppe Accueil Modulaire (SMD) Mont-Saint-Aignan Accueil Accompagné (AAPE) Mont-Saint-Aignan Placement Familial Duclair	Placement Familial Rouen Suivi préventif AEMO/AED, AEMO/AED/ Petite Enfance Rouen Elbeuf Mesures d'investigation (MIIE) Rouen	Maisons d'enfants (MECS) Accueil Enfants Yvetot Accueil Ados et Jeunes Majeurs Yvetot Accueil Accompagné (AAPE) Yvetot Suivi préventif AEMO/AED Yvetot	Maison d'enfants (MECS) LES SABLONS Accueil Enfants Saint-Saire	Maison d'enfants (MECS) Accueil Enfants Longueville-sur-Scie Lieu de vie Martincamp Bully Suivi préventif AEMO/AED AEMO/AED/ Petite Enfance Dieppe Eu Neufchâtel	Maisons d'enfants (MECS) Accueil Enfants Le Havre Accueil Ados et Jeunes Majeurs Le Havre Bellefontaine Le Havre Trigauville Le Havre La passerelle Le Havre SHAE Le Havre Accueil Modulaire (SMD) Le Havre Accueil de jour (SISP) Le Havre	Suivi préventif AEMO/AED AEMO/AED/ Petite Enfance Le Havre Bolbec Prévention Spécialisée Le Havre Mesures d'investigation (MIIE) Le Havre	AEMO/AED Louviers Pont-Audemer Bernay AMD Renforcé Louviers Pont-Audemer Bernay
DISPOSITIF JUSTICE							
Centre Educatif Fermé Saint-Denis-Le-Thibault		Centre Educatif Fermé Doudeville					
DISPOSITIF MEDICO SOCIAL							
ITEP/SESSAD/CAFS Mont-Saint-Aignan							ITEP/SESSAD/CAFS Serquigny
ACTIVITES SPECIFIQUES : CONTENTIEUX FAMILIAL-REMOBILISATION SCOLAIRE							
Médiation Familiale Harpe Rouen Lieu Rencontre Harpe Rouen Espace Parents Rouen		Audition de l'enfant Dieppe Lieu Rencontre Horizon Dieppe Enquêtes sociales JAF Dieppe Auditions mineurs victimes Dieppe			Etape Ecole Le Havre Atelier Relais Le Havre	Audition de l'enfant Le Havre Lieu Rencontre Etape Le Havre	
DISPOSITIF INSERTION							
				Insertion logement Dieppe			

Fonctionnement institutionnel

L'association Les Nids n'existe que grâce à l'engagement de ses adhérents et de ses administrateurs bénévoles. Son fonctionnement est fixé par ses statuts, qui précisent également la composition et le pouvoir de chacune des instances qui la composent.



Assemblée Générale - Instance de contrôle

Son rôle consiste à prendre connaissance du rapport moral et du rapport financier, à approuver les comptes, à examiner les questions importantes et à élire ou renouveler les membres du Conseil d'Administration. Les statuts de l'Association prévoient qu'elle soit composée de membres adhérents (qui s'acquittent de la cotisation annuelle de 20€) et de membres d'honneur (titre décerné aux personnes s'étant distinguées dans leur implication au service de l'association Les Nids).

→ L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 19 juin 2015.

Conseil d'Administration - Instance décisionnelle

Son rôle consiste à gérer le fonctionnement, à déterminer la politique générale et à valider les orientations stratégiques. Il est actuellement composé de 21 membres administrateurs, élus pour 3 ans, qui apportent leur concours à titre bénévole.

→ Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois en 2015.

Bureau - Instance exécutive

Son rôle consiste à prendre les décisions courantes et à appliquer celles prises en Conseil d'Administration. Il est composé de 6 membres, élus pour 1 an, dont :

Un Président qui est le responsable légal de l'association Les Nids et représente l'association dans ses rapports avec les tiers.

Deux Vice-Présidents qui secondent le Président dans tous les actes ou démarches de l'association Les Nids.

Un Trésorier qui présente au Conseil d'Administration les Budgets Prévisionnels et les Comptes Administratifs préparés par la Direction Générale. Il établit également le rapport sur la situation financière de l'association Les Nids.

Un Secrétaire qui gère la correspondance de l'association Les Nids et rédige les Procès Verbaux des différentes instances associatives.

→ Le Bureau s'est réuni 5 fois en 2015.

Mécénids - Outil stratégique des Nids

Le fonds de dotation a été créé par l'association Les Nids en mars 2009. Son Conseil d'Administration est composé de 7 membres, dont 5 issus de l'association Les Nids. Le Président des Nids et le Directeur Général des Nids sont membres de droit.

La première vocation de Mécénids est d'appuyer la communication de l'association en valorisant son image et ses projets. Il promeut ainsi, au niveau régional, l'identité, la place et le rôle de l'association. Ce travail de sensibilisation sur la mission et les métiers de l'association doit permettre, et c'est là la seconde vocation du fonds de dotation, de structurer une politique de financement de projets innovants ainsi que de projets culturels, sportifs, de coopération, sociaux, ... au bénéfice des enfants et des familles. Pour cela Mécénids et l'association Les Nids travaillent de concert auprès de fondations, clubs-services, entreprises et donateurs civils pour mettre en place de nouvelles actions et susciter de l'implication (adhésion, bénévolat, financements...) autour de notre cause.

Politique de communication et de mécénat

L'association Les Nids, à l'image de toutes les forces vives qui la composent, se veut toujours plus investie, impliquée, novatrice pour mener à bien ses missions d'intérêt général auprès des enfants et familles du territoire haut-normand qu'elle accompagne.

Avec l'appui de la structure Mécénids, l'association souhaite confirmer ses ambitions et développer des actions avec comme objectifs :

- > Mobiliser et fédérer autour de ses missions en faveur de l'enfance en difficulté
- > Investir et s'impliquer sur ses territoires d'actions en étant force de propositions
- > Construire des actions innovantes en proximité
- > Pérenniser et développer des partenariats afin de mener à bien des projets adaptés



Dans le cadre de sa politique de communication, l'association Les Nids, avec l'appui de la structure Mécénids, a confirmé cette année encore sa volonté d'implication sur ses territoires d'implantation par la mise en place d'actions de communication vers le grand public. Par ces actions comme notamment des prises de parole, l'association souhaite partager et promouvoir son expérience dans le champ de la protection de l'enfance et de la défense des droits de l'enfant.

Institutionnel

Plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année afin d'échanger sur les pratiques et les attentes des personnes impliquées dans la vie de l'association :

- > Le temps fort de cette année a été la construction du nouveau Projet Associatif. Ce travail a donné lieu à de nombreux échanges entre les professionnels mais aussi les bénévoles quant aux attentes et ambitions souhaitées afin de construire un Projet en adéquation avec l'évolution des prises en charge, innovant et ambitieux.
- > Les nouveaux salariés et jeunes diplômés ont été reçus par des représentants du Conseil d'Administration et de la Direction Générale
- > Un temps d'échange avec les bénévoles de l'association sur leurs attentes, leurs pratiques, leur place dans les projets éducatifs des structures dans lesquelles ils interviennent, la place qu'ils occupent dans la vie des enfants.
- > La revue associative Actes retraçant les temps forts de l'année.

Mécénat et partenariat

Consciente de l'importance d'une ouverture et d'un travail conjoint avec ses partenaires, l'association a confirmé et développé des projets avec des entreprises et fondations :

- > Mise en place d'un projet théâtre dans le cadre du programme Culture(s) et Handicap porté par Ferrero, le fonds Caisse d'Epargne Solidaire, la DRAC,
 - > L'obtention d'un prix aux trophées AG2R La Mondiale pour le projet théâtre intergénérationnel de l'ITEP l'Orée du Bois,
 - > Concrétisation du soutien du Lions Club Rouen Vallée de la Seine par l'inauguration du jeu de plein air de la Maison d'enfants de Montville
 - > Des journées festives proposées par les bénévoles d'AXA Atout Cœur
 - > L'équipement en matériel informatique offert par le Rotary Club Yvetot et le Kiwanis Club Yvetot Caudebec

Événementiel

Affirmant son positionnement sur ses territoires d'implantation dans le but de créer des moments d'échange et de partage, l'association Les Nids a organisé plusieurs événements à destination des enfants, des familles, des partenaires mais aussi des professionnels :

- > Son 9^e colloque, pour la première année au Havre, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, qui a réuni plus de 200 professionnels en novembre,
- > Une conférence-débat sur le territoire de Dieppe consacrée à « La place des enfants dans la séparation parentale »,
- > Un ciné-débat au Cinéma Le Sirius du Havre avec la projection du film *Le Gamin au vélo* suivi d'un débat sur « L'engagement citoyen et affectif auprès des enfants en difficulté » animé par Jean-Luc VIAUX, Président de l'association Les Nids, accompagné d'Alice GRUNENWALD, Présidente du tribunal pour Enfants du Havre.

Politique de Ressources Humaines

L'association Les Nids axe ses politiques de développement des ressources humaines autour des principes suivants :

- > Valorisation de la spécificité du fait associatif et de sa finalité non-lucrative, comme éléments fondateurs des pratiques de management
- > Développement des fonctions autour de métiers et de champs d'intervention reposant sur des principes d'expertise et de polyvalence dans l'ensemble de ses activités
- > Développement d'une image d'employeur forte, construite sur un socle de valeurs et de pratiques professionnelles transversales, portées par tous
- > Promotion d'un dialogue social respectueux favorisant l'expression des singularités de chacun, salariés, représentants du personnel ou délégués syndicaux
- > Prise en compte des particularismes de nos champs d'intervention et des conséquences en matière de prévention des risques professionnels

Masse salariale

+ 0,85 % d'évolution en 2015 de la masse salariale 2014.

L'association Les Nids a poursuivi son effort de maîtrise de la masse salariale qui reste contenue depuis plusieurs exercices malgré l'augmentation naturelle des charges salariales.

Equité et dialogue social

A la suite des mouvements sociaux du début de l'année 2014, l'association les Nids avait animé un dialogue social riche et constructif. Cette démarche s'est poursuivie sur toute l'année 2015.

Par ailleurs, les élections professionnelles organisées début 2015 ont conduit au renouvellement des instances représentatives du personnel.

Gestion des carrières

L'association Les Nids attache une attention toute particulière au développement des compétences de ses collaborateurs, à leur intégration et à la gestion de leurs carrières. Ainsi, la très grande majorité des équipes de direction est issue de la promotion interne. En 2015, **plus de 3,5 %** des salariés ont bénéficié d'une mobilité professionnelle au sein de l'association.

Politique de formation

Plus de 3,5 % de la masse salariale ont été consacrés à la formation en 2015, permettant aux professionnels des Nids de se perfectionner, d'élargir leurs domaines de compétences, mais aussi d'évoluer au sein de l'organisme. L'association assume ce choix d'investissement dans la formation comme un acte de management au service de ses missions et de ses projets, dans le respect de la politique associative et au bénéfice des usagers.

Quelques formations en 2015...

- > Prévention et gestion des crises
- > Les enfants et la maladie mentale de leurs parents
- > Comprendre l'agressivité pour un meilleur accompagnement éducatif
- > Posture éducative bienveillante
- > Réforme de la protection de l'enfance à destination des secrétaires

Quelques chiffres...

- > 540 stages de formation dispensés
- > 390 salariés formés
- > 68,7 % des formations destinées aux professionnels éducatifs

Acteur du champ social, l'association Les Nids est en 2015 un employeur majeur en Normandie. Ses 854 salariés, représentant 791,23 ETP*, recrutés pour leurs compétences et leur engagement au service de la réussite du projet associatif, sont répartis sur l'ensemble des établissements implantés sur 21 sites.

*CDI+CDD - Issu du bilan social au 31/12/2015



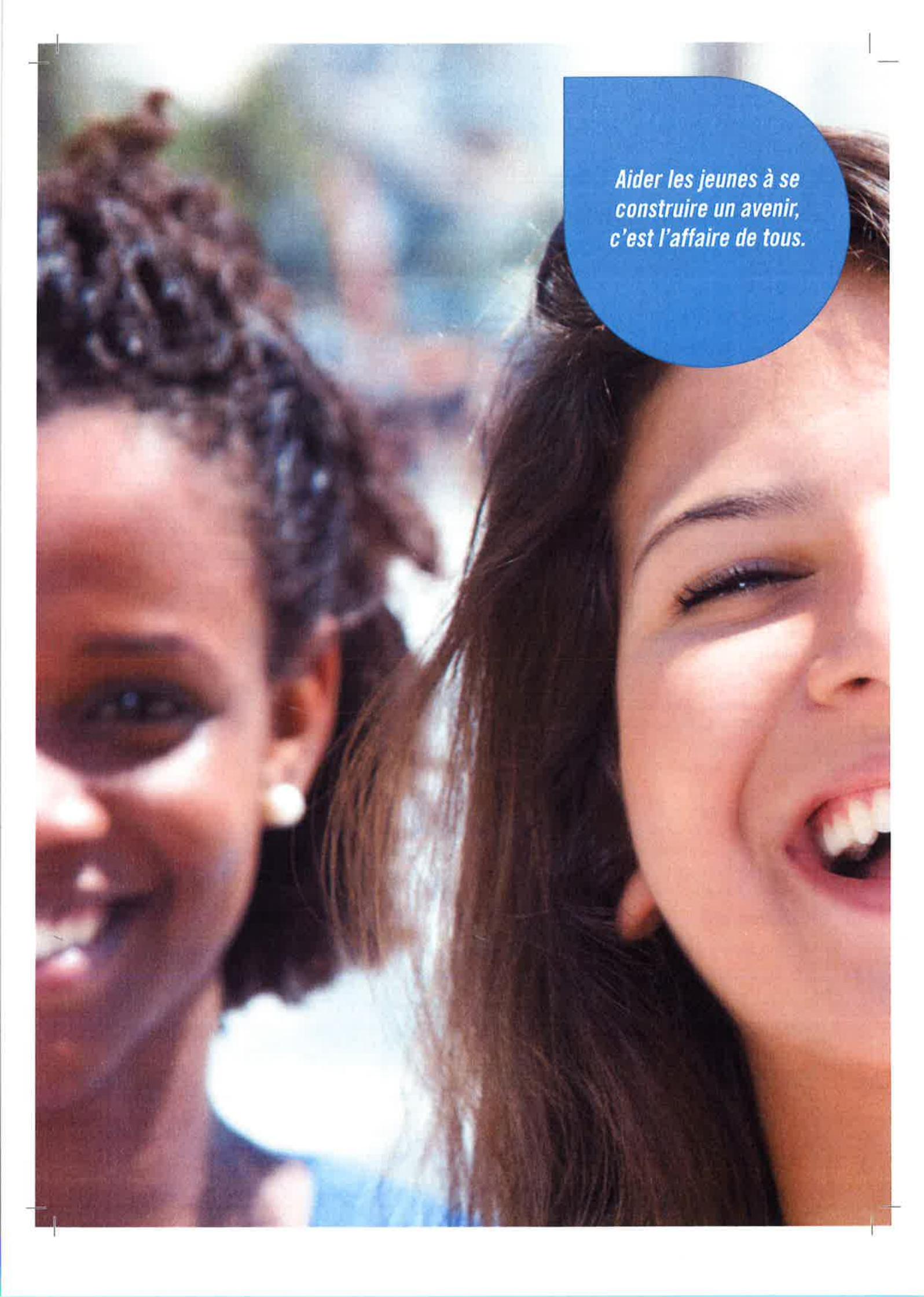
Répartition du personnel par âge

L'âge moyen du personnel de l'association est de **42,58 ans**. 57,3 % de ce personnel a moins de 45 ans, tandis que 15,2 % a 55 ans ou plus. La tranche d'âge 40-45 ans est la plus représentée avec 16,98 % des effectifs.

Répartition du personnel par sexe

72 % de femmes (comme en 2012, 2013 et 2014)... L'association Les Nids emploie majoritairement des femmes. Cette répartition est représentative du secteur social et médico-social (75 % au niveau national). La proportion est identique avec plus de 3/4 de femmes chez les salariés employés et elle est de près de 2/3 de femmes chez les salariés cadres. D'une manière générale, le genre n'a pas d'incidence sur la rémunération qui est définie au regard des grilles conventionnelles de la CCNT 1966. 385 femmes, soit 45 % de l'effectif total, travaillent dans la branche « socio-éducative » de l'association.





*Aider les jeunes à se
construire un avenir,
c'est l'affaire de tous.*

4

Financement de nos actions

L'ensemble des actions de l'association Les Nids a lieu sur le territoire haut-normand. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses actions d'intérêt général proviennent principalement de financements publics, mais aussi de la générosité privée.

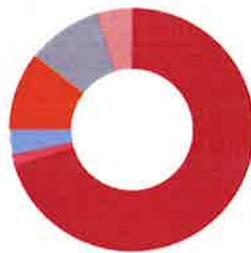
Contexte économique

Compte tenu du contexte économique difficile des financeurs publics, et plus particulièrement de ceux du territoire seinomarin, l'association Les Nids est aujourd'hui dans un système budgétaire demandant une vigilance particulière. Les dotations budgétaires allouées à l'association Les Nids n'ont que très peu augmenté ces dernières années, ce qui ne prend pas en compte différents mécanismes financiers qui viennent directement impacter le budget de fonctionnement. Pour y répondre, outre les nombreuses rencontres avec ses financeurs, la Direction Générale de l'association Les Nids a activé différents leviers organisationnels, d'optimisation des coûts et de politique salariale, dans le but de dépasser ces effets conjoncturels sans pour autant diminuer la qualité de prise en charge.

Financements publics

L'association Les Nids a reçu en 2015 un budget total de 44,7 M€ par ses différents partenaires publics.

Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociés annuellement, en fonction du champ d'activité.



70,30 % Conseil Départemental de Seine-Maritime

10,35 % Sécurité Sociale (ARS)

9,76 % Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

1,43 % Conseil Départemental de l'Eure

4,84 % Autres : Villes, Caf, DDCCS, Cour d'Appel

3,32 % Autres Conseils Départementaux (hors 76 & 27)

Prix moyens de journée

Mesures de placement : **134,7 €** par jeune/jour (maison d'enfants), **101,9 €** par jeune/jour (famille d'accueil)

Mesures de suivi préventif : **8,6 €** par jeune/jour (AEMO/AED)

Prise en charge en CEF : **524,8 €** par jeune/jour

Prise en charge en ITEP : **279,4 €** par jeune/jour

Financements privés

Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la générosité privée, qui se compose de dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles...

Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, l'association Les Nids a poursuivi en 2015 ses actions de collectes de fonds privés via l'appel à la générosité et les opérations événementielles (conférences, lettres d'information...).

Avantages fiscaux

Pour les particuliers : 75 % de la valeur du don est déductible des impôts dans la limite de 521 €. Au-delà, la réduction d'impôt est de 66 % à hauteur de 20 % du revenu imposable.

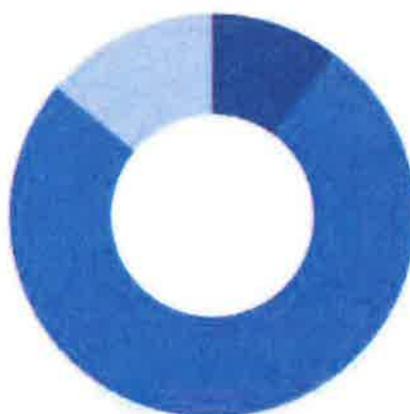
Pour les entreprises : 60 % de la valeur de l'action de mécénat est déductible des impôts. Dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaires, réalisé au titre de l'exercice.

Comptes administratifs 2015

Répartition des charges d'exploitation

L'association Les Nids emploie la totalité des fonds qui lui sont alloués par ses différents financeurs publics directement pour son activité propre.

Du fait que l'association soit directement exécutante de ses missions, les charges de personnel constituent le poste prépondérant de ses coûts.

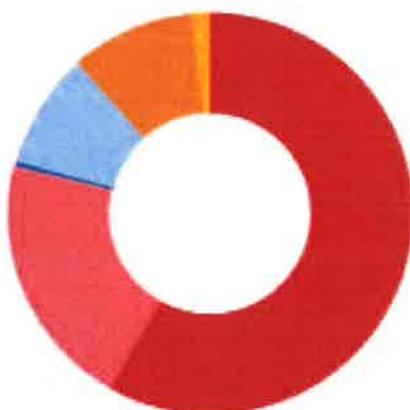


75,63 % Charges de personnel

13,93 % Charges de structure

10,45 % Dépenses d'exploitation

Répartition des charges d'exploitation



58,20 % Placement

20,53 % Suivi préventif

10,06 % Délinquance des mineurs

9,33 % Education en institut spécialisé

1,42 % Insertion

0,46 % Lieux de médiation et d'écoute

78,73 % Protection de l'enfance

Le coeur d'activité de l'association Les Nids

Partenaires institutionnels

AIRE : Association des ITEP et de leurs réseaux

ANDESI : Association Nationale des cadres du social

ANMECS : Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social

Cultures du Coeur Haute-Normandie

CNAEMO : Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance

FN3S : Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés

IFEN : Centre de formation d'Educateurs de Normandie

IDS : Institut du Développement Social

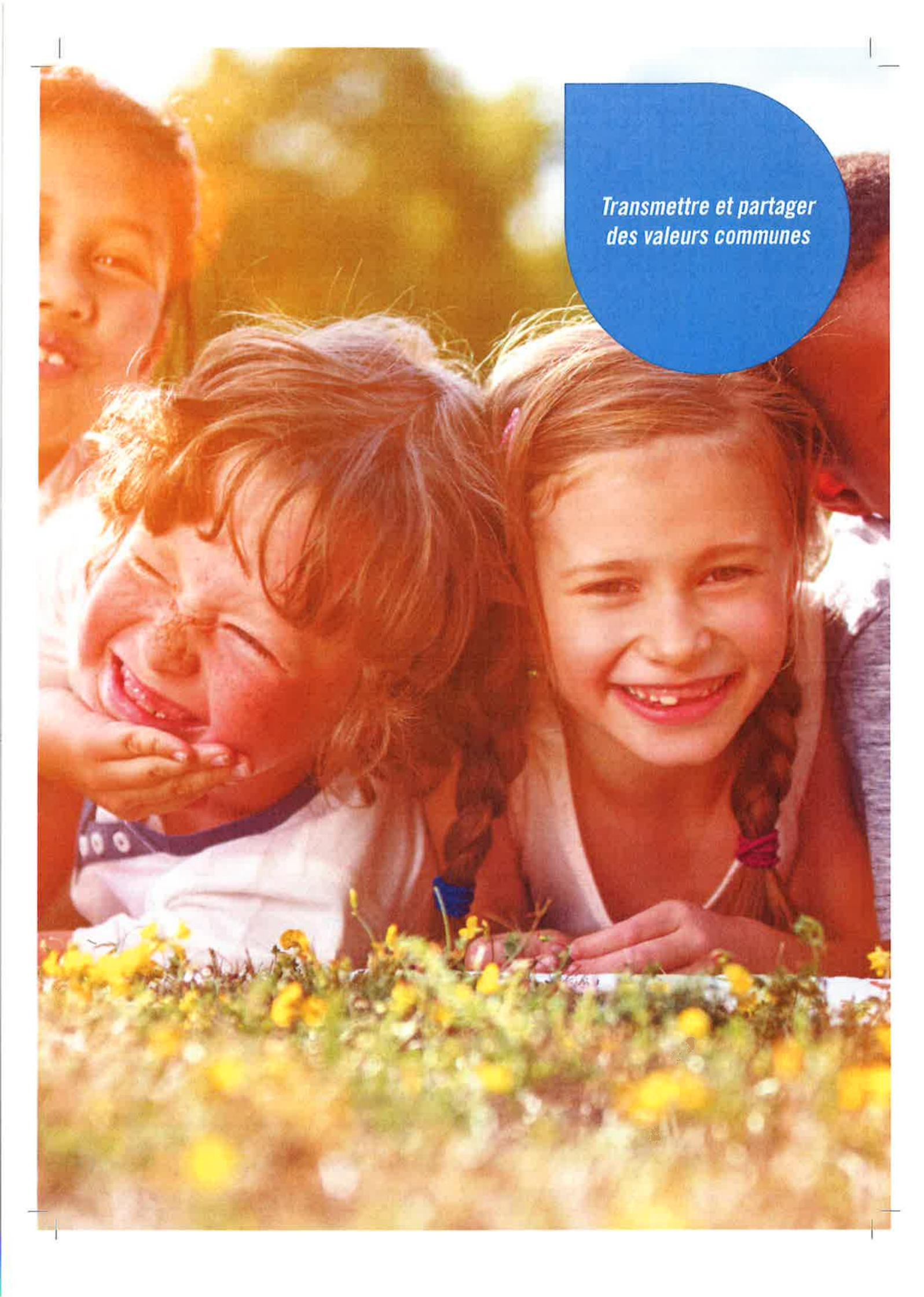
La fondation « L'enfant c'est la vie » - Jumelage Suisse

OETH : Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés

SYNEAS : SYNdicat des Employeurs Associatifs d'Action Sociale et médico-sociale

UNIFAF : Fonds d'Assurance Formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privé à but non lucratif

URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Haute-Normandie



*Transmettre et partager
des valeurs communes*

5

Ce qui a marqué 2015...

Des travaux sur la laïcité et le vivre ensemble aux Nids



Depuis maintenant 10 ans, Les Nids a la chance de compter un comité d'éthique parmi l'ensemble des commissions rythmant la vie de l'association : le but de cette instance, saisissable par tout salarié des Nids, est de constituer un aiguillon, un point de repère, pour chaque professionnel face à des interrogations fondamentales requérant un éclairage associatif. Les productions du comité d'éthique sont de deux ordres : soit il émet un avis qui, par la suite, est communiqué à l'ensemble des établissements ; soit il propose des axes de réflexion ayant vocation d'orientations associatives, soumis par la suite au Conseil d'Administration.

La majeure partie des séquences de travail en 2015 a consisté en une réflexion sur les questions de laïcité dans le champ éducatif : comment faire vivre concrètement l'esprit de la loi de 1905 ? Comment se positionner face à d'éventuelles revendications identitaires et/ou religieuses ? Comment penser l'espace privé lorsque l'enfant grandit en institution ? Comment respecter et faire respecter les lois de la République, les règles fondamentales du vivre ensemble et promouvoir la citoyenneté ? Cette thématique de travail s'est « imposée » à l'association suite aux attentats de janvier 2015 et a permis des échanges fructueux qui seront retraduits prochainement dans un texte d'orientation, lequel sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

Ces réflexions ont par ailleurs donné lieu à un premier niveau de restitution, non des orientations décidées mais de témoignages de terrain, lors du colloque organisé en février dernier sur les questions de laïcité dans le champ social et éducatif par le P2RIS, Pôle Ressource Recherche de l'Intervention Sociale de Normandie, en lien avec l'Institut de Développement Social - Canteleu et l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de l'Académie de Rouen.

La rénovation du Projet Associatif

L'association a entamé un intense travail interne dans le but de rénover le Projet Associatif arrivant à son terme en 2016. L'animation des travaux de réécriture du Projet a été confiée au Pôle Développement et Communication. L'objet de ce Projet est de réaffirmer les principes directeurs régissant la fonction associative et les grands chantiers à mettre au travail sur la période 2016-2020.

Ce nouveau Projet s'inscrit dans le prolongement d'autres travaux associatifs et en amont de la rénovation de la quasi-exclusivité des projets d'établissement entre 2016 et 2017 : travaux du Comité d'Ethique, démarches d'évaluation externe, ...

Tout au long de cette démarche, il s'est agi pour l'association de penser la méthodologie employée dans le but de fédérer toutes les parties prenantes autour des grands enjeux et défis pour Les Nids et de produire, in fine, la feuille de route d'une volonté partagée. Plusieurs thématiques centrales ont ainsi été discutées : la garantie du respect des droits de l'enfant, les principes fondamentaux de coéducation, l'insertion des jeunes, l'ouverture sur l'environnement et la prise en compte du fait social et de son impact sur les actions des Nids, les contributions volontaires au Projet ou encore la cohésion interne, la transmission des savoirs et expériences, la capitalisation des savoir-faire.

Ce Projet sera officiellement présenté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2016.



Ce qui a marqué 2015...

La finalisation de la démarche d'évaluation externe

L'association Les Nids a procédé de septembre 2013 à décembre 2014 à l'évaluation externe de l'ensemble de ses services concernés par cette obligation. L'année 2015 a permis de rentrer dans la seconde phase de l'exercice. L'essentiel du travail a consisté en une retraduction associative de l'ensemble des 15 rapports afin de dégager les grandes tendances et se doter d'une vision transversale pour assurer un pilotage associatif optimal. Le Pôle Développement et Communication de la Direction Générale a également répondu à une enquête de la principale fédération de l'association, la CNAPE, visant à rassembler l'expérience de ses adhérents.

Parmi la trentaine d'items transversaux inventoriés, la Direction Générale des Nids a initié une série de travaux associatifs parmi lesquels : un bilan sur la convention de délégation contractualisée en 2007 avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, un chantier sur la coéducation et enfin un dernier chantier concernant la rénovation des projets d'établissement partant d'une procédure interne qui sera opérationnalisée en 2016.

Enfin, pour poursuivre les travaux d'évaluation externe dans une perspective de démarche qualité, donc pérenne, une procédure a également été mise en place afin d'accompagner les établissements dans la mise en œuvre des plans d'actions issus des rapports d'évaluation.



Le travail en dispositif ITEP

L'association Les Nids a continué son implication dans le programme d'expérimentation en dispositif concernant l'ITEP l'orée du Bois (ex Logis Sainte Claire) à Mont-Saint-Aignan. Cette expérimentation, s'inscrit dans le « programme de travail national pour accompagner les évolutions de l'offre médico-sociale en ITEP » proposé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et la Direction Générale de la Cohésion Sociale. L'association Les Nids est très impliquée dans ces travaux, notamment par l'implication du directeur de l'ITEP l'orée du Bois.

Comme le rappellent les textes de la Convention, « le dispositif de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique tel que défini dans les textes réglementaires [...] propose dans ses différentes composantes : une action concertée permettant d'organiser une diversité de type d'accueil, d'interventions conjuguées tant en interne qu'en externe assurant une action Thérapeutique, Educative, Pédagogique coordonnée. Une réponse clinique adaptée aux besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés en ITEP. Le sens de l'intervention des ITEP est ainsi conçu autour d'un projet interdisciplinaire à visée soignante permettant l'accès à un travail d'élaboration psychique et à un assouplissement de leur système de défense psychologique [...] Pour ce faire, l'ITEP développe des coopérations et une organisation du travail à plusieurs. »

Les Nids à l'Opéra - Acte II

Forts du succès rencontré fin 2014 avec leur première collaboration, l'association Les Nids et l'Opéra de Rouen Haute-Normandie ont décidé de renouveler l'expérience de l'ouverture de la Générale de l'Opéra Participatif à l'association Les Nids. L'idée est simple : permettre aux enfants accompagnés ou accueillis dans un des établissements des Nids de participer à un temps privilégié, la répétition générale de l'Opéra participatif. Durant le dernier trimestre 2015 les jeunes auront pu répéter avec leurs éducateurs, leurs enseignants ou encore des bénévoles impliqués dans une maison d'enfants. Outre l'opportunité de vivre un moment exceptionnel, les enfants ont la possibilité de convier leurs camarades de classe au spectacle. Une bonne façon de promouvoir l'idée d'échanges et de mixité sociale et culturelle. Ce sont ainsi près de 250 enfants accompagnés de leurs camarades de classe qui ont assisté et participé le 12 janvier 2016 à la répétition générale proposée par l'Opéra dans une mise en scène contemporaine de la metteuse en scène bruxelloise Caroline LEBOUTTE. Un moment de culture et de découverte que les enfants ont pu partager avec leurs parents, pour certains d'entre eux, mais aussi avec les bénévoles, les adhérents, les professionnels, les partenaires et les sympathisants de l'association Les Nids.



Des prises de parole pour sensibiliser l'opinion

Dans le cadre de sa politique de communication, l'association Les Nids souhaite partager et promouvoir son expérience dans le champ de la protection des mineurs et de la parentalité ainsi que toutes les pratiques concourant à la promotion des droits des enfants. Dans ce cadre, l'association a initié le développement de prises de parole en proximité de ces établissements afin d'entretenir et développer les liens avec la société civile et les acteurs du secteur sur des problématiques sociales d'importance.



Une première conférence-débat, au printemps 2015, a permis de sensibiliser le grand public aux causes défendues par l'association Les Nids et d'interroger plus spécifiquement la question de la place de l'enfant et de ses droits dans la séparation parentale : comment la parole de l'enfant est-elle entendue, prise en compte et rendue effective dans la procédure de séparation ? Comment dans ce cadre, l'intérêt de l'enfant est-il pris en compte par les parents ? Quelle place est donnée aux autres adultes référents (grands-parents, beaux-parents, ...) ? En soirée, la conférence a permis d'entendre le Docteur Alain FUSEAU, Chef de l'unité de pédopsychiatrie du Havre et Directeur de la Maison de l'adolescents, Karine DESCAMPS, avocate au Barreau de Dieppe ainsi que le Président de l'association Les Nids, Jean-Luc VIAUX.



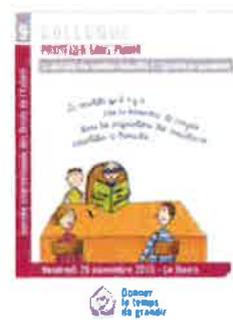
Pour sa seconde prise de parole, l'association a décidé d'aborder le sujet de « *l'engagement citoyen et affectif auprès des enfants en difficulté* », soit l'ensemble des actions menées bénévolement pour apporter un soutien personnel aux enfants suivis par nos institutions. Le choix s'est porté sur une œuvre cinématographique, prétexte à la discussion. Cette projection exceptionnelle avait lieu la veille du colloque associatif relatif aux droits des enfants, pour la première fois au Havre, le 19 novembre, en soirée. C'est le Cinéma d'art et essai Sirius qui a accueilli cette soirée spéciale, dans le cadre des rendez-vous ciné-débat du jeudi, avec la projection du film de Jean-Pierre et Luc DARDENNE, *Le gamin au vélo*, présenté à Cannes en 2011. Alice GRUNENWALD, Présidente du Tribunal pour Enfants du Havre et Jean-Luc VIAUX, Président des Nids, étaient là pour accueillir les réactions et répondre aux questionnements du public.

Le neuvième colloque Les Nids : Protéger sans punir



Comme chaque année, la journée internationale des droits de l'enfant a été l'occasion pour Les Nids d'organiser son colloque associatif. Pour la première fois ce colloque se déroulait au Havre, au sein de l'Institut Universitaire de Technologie du Havre rattaché à l'université du Havre. Organisé en étroite collaboration avec le Département Carrières sociales de l'IUT, sur le site de Caucrauville, cette journée de réflexion a regroupé 200 personnes, professionnels, étudiants, avocats, professionnels de santé, agents des collectivités, représentants de diverses institutions...

Le thème de cette nouvelle édition était « *Protéger sans punir* », la pluralité des modèles éducatifs à l'épreuve du placement ». Chercheur, magistrat et professionnels de protection de l'enfance se sont succédé toute la journée au micro pour enrichir la réflexion. Différentes personnalités sont venues ouvrir ou clôturer cette journée : Madame Agnès CANAYER, Adjointe au Maire du Havre en charge des affaires sociales, Monsieur Pascal REGHEM, Président de l'Université du Havre, Madame Florence THIBAudeau RAINOT, Vice-Présidente du Département de la Seine-Maritime.



Ce qui a marqué 2015...

Journée institutionnelle du placement familial



Le 15 septembre 2015, au siège de l'association, un temps de réflexion institutionnelle au bénéfice des acteurs du Service de Placement Familial.

Cette journée fut animée par Daniel COUM, psychologue clinicien, membre associé au Laboratoire d'anthropologie et de sociologie de Rennes, directeur de l'association PARENTEL et auteur notamment de « Repères pour le placement familial » aux éditions Erès, paru en 2010.

L'objectif de cette journée était de partager une réflexion sur ce qu'est le placement familial aujourd'hui, partant des tensions qu'il traverse - professionnalisation des assistants familiaux, développement des missions

de soutien à la parentalité par le service... et de permettre à tous les professionnels de vivre un temps fort pour une ambition commune en bénéficiant des apports des sciences humaines pour penser l'évolution des métiers et la complexité de leur mission.

Un nouvel ITEP pour un nouveau projet



L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) du Logis Sainte Claire à Darnétal est devenu en 2015 l'ITEP l'Orée du Bois et est installé rue du Maréchal Juin à Mont-Saint-Aignan, à proximité du Siège Social de l'association et du Centre Educatif.

Après de longs mois de travaux, les professionnels ont déménagé et pris possession des lieux au moment des vacances de Noël, le 29 décembre 2014, afin de préparer au mieux l'arrivée des enfants début janvier.

Plus qu'un nouveau bâtiment à l'architecture moderne, il s'agissait de concrétiser les avancées du projet institutionnel. Aussi, ce fut l'occasion de matérialiser quelques partis pris mûris de longue date : une circulation interne permettant les déplacements et la gestion des crises ou tensions, une séparation nette des petits et des grands, un accès extérieur dédié pour chaque espace de vie (salle de classe...), une personnalisation et une clarification de la fonction des différents espaces (zones de travail pédagogique, bureaux, cantine...); un autre point fort de ce projet : le choix de ne pas intégrer d'espaces de nuit et de scinder le projet en trois lieux distincts : l'espace en journée couplé à deux habitations individuelles pavillonnaires, l'une sur un autre site de Mont-Saint-Aignan et l'autre à Isneauville, avec un nombre limité de jeunes accueillis (12 places) pour chacune des maisons. L'établissement a été inauguré au printemps 2015 en présence de nombreux élus et responsables régionaux.

Le projet « A Notre Image » ou la pratique artistique au service de l'enfance

Soutenu par La Fondation de France, le Département de Seine-Maritime et en partenariat avec le Pôle Image Haute-Normandie, le projet « A notre image » a pour objectif d'apporter aux jeunes de la maison d'enfants de Duclair une ouverture culturelle et artistique unique par la découverte, la sensibilisation ou la réalisation de différentes œuvres ou supports artistiques.



Pour lancer ce projet, l'association a organisé une séance de cinéma spéciale, en mars 2015, pensée comme un pont entre deux générations dans le but d'évoquer la vie dans une maison d'enfants et parler des choses qui aident à grandir, à se construire. Ainsi, les nombreux invités présents, les jeunes et les professionnels ont pu voir ou revoir le film documentaire de Manuel POIRIER *De la lumière quand même*, sorti en 2000 et racontant le quotidien et les aspirations de quatre jeunes accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance. Cette projection s'est effectuée en présence d'un de ces principaux protagonistes, Mickaël SZABO, aujourd'hui devenu adulte, ce qui a permis d'installer un dialogue fraternel entre hier et aujourd'hui, en toute simplicité. La projection du film a eu lieu en la présence du réalisateur et parrain du projet Manuel Poirier et de nombreuses personnalités politiques.

2015 a vu naître et s'épanouir le premier volet du projet, celui consacré au cinéma, par la réalisation d'un magnifique court-métrage intitulé *La Seine coulait au bord des Nids*. Ce film a été présenté lors d'une soirée riche en émotions, aussi délicate que touchante, à laquelle ont assisté près de 200 personnes le jeudi 26 novembre 2015 au Théâtre de Duclair. Une soirée conçue pour rendre hommage au magnifique travail effectué par les jeunes et les professionnels.

Le Centre Educatif Fermé pour garçons réhabilité



Le Centre Educatif Fermé de Saint-Denis-Le-Thibault, qui accueille des mineurs de 13 à 15 ans en alternative à l'incarcération, est situé au Hameau des Ventes depuis 2003. Depuis plusieurs années, une réhabilitation des lieux devait être envisagée du fait d'un problème concernant la structure du bâtiment.

L'objectif de réhabilitation a rencontré très rapidement le cœur du projet pour penser plus globalement le devenir du site : l'occasion de repenser l'espace d'accueil des familles et les différents ateliers pédagogiques de la structure. Sans oublier les espaces plus privatifs - les chambres notamment - pour offrir l'intimité nécessaire aux jeunes tout en respectant les fondamentaux d'un CEF en termes de surveillance. Ainsi, le 1^{er} septembre 2015, après 18 mois de chantier et en présence des salariés de l'établissement, des représentants de l'association et des différents élus locaux et représentants institutionnels, a eu lieu l'inauguration de ces nouveaux locaux.

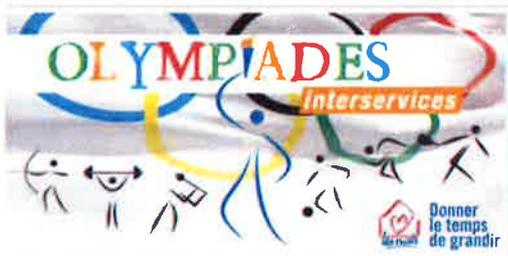
Mots pour maux : quand les jeunes filles en Centre Educatif Fermé se racontent

Hélène Mathieu, journaliste (successivement rédactrice en chef de Marie-Claire et directrice de la rédaction de Psychologie magazine) est venue durant trois mois, à raison d'une à deux fois par semaine, animer un atelier d'écriture auprès de jeunes filles volontaires du Centre Educatif Fermé de Doudeville. Une expérience, loin d'une sinécure, retracée dans un livre poignant : *Rebelles et révoltées, mineures derrière les grilles* (Editeur : HD ateliers Henry Dougier, 2015).

Ce livre retranscrit, pas à pas, l'immersion de l'auteure dans ce centre qui finit par « happer » quiconque s'en approche, qui produit du doute, de l'incertitude, qui déstabilise mais qui, durablement, change le regard sur les choses. Loin d'enjoliver la réalité, il montre la complexité de l'acte éducatif et démontre, si cela était encore nécessaire, qu'en la matière rien n'est jamais acquis et que ce que l'on sème, patiemment, se révélera ou non, et qu'il échappera à chacun sauf à celui qui aura su en tirer profit, le saisir, parfois des années après.



Premières olympiades interservices des Nids



Le 24 juin 2015, l'association a organisé ses premières Olympiades interservices dans le but de favoriser les échanges entre les enfants des différents services des Nids, promouvoir l'entraide, la coopération mais également le dépassement de soi. Cette rencontre, placée sous le signe de la solidarité et du partage, a permis à plus de 100 enfants accueillis aux Nids de s'exprimer dans des rencontres sportives, des jeux faisant appel à leurs talents divers et variés. Pour nous accompagner dans cette aventure nous avons eu la chance de compter parmi nous quelques cadres dirigeants d'AXA entreprises, qui ont participé avec les jeunes aux différentes disciplines organisées tout au long de la journée.

Cette journée s'est déroulée sur le site des Nids à Mont-Saint-Aignan, ainsi que sur des terrains jouxtant le site d'accueil et mis gracieusement à disposition par l'ASRUC et le groupe NEOMA BS.



© Photographies Association Les Nids, Shutterstock, Fotolia, Isabelle LEBON, Jean POUGET.



**Donner
le temps
de grandir**

Association Les Nids

Reconnue d'Utilité Publique

Siège social

27 rue du Maréchal Juin

76130 Mont-Saint-Aignan

Tél : 02.35.76.80.09

siege.social@lesnids.fr

www.lesnids.fr